

Commission de Suivi de Site (CSS)

Titanobel

commune de Mazaugues

réunion du 23 février 2024

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 2 FEVRIER 2024

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

Charbel ABOUD	SOUS-PREFET DE BRIGNOLES	
Elvire HATSCH BARBE	SOUS-PREFECTURE DE BRIGNOLES	Présente
Laurence BLANCHETON	SOUS-PREFECTURE DE BRIGNOLES	Présente
Olivier ASTIER	DREAL PACA - UD 06-83	Présent
Laurie TROUILLOUX	DREAL PACA - UD 06-83	Présente
	ARS	Pouvoir
	DDTM	
Patrice VERNET	SDIS 83	Présent
	DREETS(DIRECCTE)	
	SIDPC	Pouvoir

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

Olivier HUNZINKER	COMMUNE DE MAZAUGUES	
Pierre BLANC	COMMUNE DE MAZAUGUES	
Claudine VIDAL	COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE	Présente
Ludovic ODRAT	COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE	Présent
Alain BŒUF	COMMUNE DE LA CELLE	Pouvoir
Jacques RECOUS	COMMUNE DE TOURVES	Présent

Suppléants

Philippe BAGNIS	COMMUNE DE MAZAUGUES	
Laurence GAUD	COMMUNE DE MAZAUGUES	
Pierre VENEL	COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE	
Hugo NIERDERLAENDER	COMMUNE DE LA ROQUEBRUSSANNE	
Jacques PAUL	COMMUNE DE LA CELLE	
Régis CORTESE	COMMUNE DE TOURVES	

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

Brahim SOUSSI	TITANOBEL, DIRECTEUR EXPLOSIFS FRANCE	
Jérôme PAITREULT	TITANOBEL, DIRECTEUR HSEQ	

Suppléants

Frank ROLL	TITANOBEL, RESPONSABLE SECTEUR SUD-EST	Présent
Nadra SIMON-TAJAN	TITANOBEL, RESPONSABLE HSE SEVESO	Présente

COLLEGE « SALARIES »

Titulaire

Vanessa DUMONT	TITANOBEL, CHEFFE DE DEPOT DE MAZAUGUES	
----------------	---	--

Suppléant

Olivier MOREL RICHEBOIS	TITANOBEL, DELEGUE DU PERSONNEL	
-------------------------	---------------------------------	--

COLLEGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

Claude DUVAL	AVSANE	Pouvoir
Patrick GUILLON	AVSANE	
Daniel PEUVRIER	AVSANE	Présent
Fanny LAPEYRE	FPPMA	
Daniel BELTRANDO	FPPMA	Présent
Robert DURANDO	FPPMA	

Suppléants

Annie COMBES	AVSANE	
Claude CAVAILLER	AVSANE	
Guy HERROUIN	AVSANE	
	FPPMA	
	FPPMA	
	FPPMA	

PERSONNES QUALIFIEES

Mélanie TREGLIA	CYPRES	Présente
------------------------	--------	----------

La réunion débute à 9h30.

Madame Hatsch-Barbe, présidente de la CSS en l'absence du Sous-Préfet, ouvre la réunion.

FORMALITES STATUTAIRES - QUORUM

Quorum : 11 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 9 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT : 6 VOIX PAR MEMBRES	3 PRESENTS - 2 POUVOIRS	30 VOIX / 42 VOIX
COLLEGE COLLECTIVITES : 7 VOIX PAR MEMBRE	3 PRESENTS - 1 POUVOIR	28 VOIX / 42 VOIX
COLLEGE EXPLOITANT : 21 VOIX PAR MEMBRE	2 PRESENTS - 0 POUVOIR	42 VOIX / 42 VOIX
COLLEGE SALARIES : 42 VOIX PAR MEMBRE	0 PRESENT - 0 POUVOIR	0 VOIX / 42 VOIX
COLLEGE RIVERAINS : 7 VOIX PAR MEMBRE	2 PRESENTS - 1 POUVOIR	21 VOIX / 42 VOIX

TOTAL : 10 MEMBRES PRESENTS + 4 MEMBRES REPRESENTES = 14 MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES (SOIT 121 VOIX SUR 210).

La Commission de Suivi de Site peut délibérer valablement, sur les points prévus à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 12 JANVIER 2023

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 12 janvier 2023 ; il n'y a pas d'opposition. Pas d'abstention.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 12 janvier 2023.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 190

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau de la CSS est dorénavant composé de :

Collège Administrations :	DREAL
Collège Collectivités :	M. ODRAT (Mairie de La Roquebrussanne)
Collège Exploitant :	Mme SIMON
Collège Salariés :	Mme DUMONT
Collège Associations :	M. DUVAL (AVSANE)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 190

BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE TITANOBEL DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)

Un diaporama est présenté (en annexe) par M. ROLL.

Diapo 5 : Monsieur Peuvrier : Comment expliquer la baisse des tonnages d'explosifs vendus ?

Monsieur Roll : Les chantiers sont de plus en plus rares, les carrières font moins de stock de granulats et vendent moins.

Diapo 6 : Madame Simon : Le dossier local de sécurité contient un inventaire propre à chaque dépôt.

Diapo 7 : Nos OLD sont de 100 mètres autour du bâtiment dont 20 mètres en coupe rase. Deux personnes s'occupent du débroussaillage du site.

Timbrage : capacité autorisée en stockage d'explosif.

Diapo 10 : Nous avons remplacé le signalement des dysfonctionnements par l'élaboration de fiches événements qui permettent de partager également les bonnes pratiques.

Diapo 12 : Nous n'avons recensé qu'un seul accident en 2023, celui-ci était lié à un faux mouvement qui a provoqué un dos bloqué et a contraint l'intervention des pompiers.

Diapo 13 : Nous enregistrons une diminution de l'accidentologie et du taux de fréquence des accidents.

Diapo 14 : En 2023 un de nos camions en provenance de Dijon a eu un accident. Une voiture électrique l'a percuté. Nous avons immédiatement organisé une réunion de crise afin de savoir s'il fallait que nous ouvrons ses portes pour le décharger. Cela a permis de resensibiliser tout le monde sur ces questions et de remettre en route les procédures.

Nous avons effectué un exercice POI en 2023 inspiré de faits réels s'étant produits l'été dernier sur un autre site du sud de la France.

Diapo 19 : Monsieur Vernet : Votre source d'eau est-elle pérenne ?

Monsieur Roll : Nous nous approvisionnons via un forage.

Monsieur Vernet : Y'avait-il de l'eau cet été ?

Monsieur Roll : Oui, mais l'idée serait de remplacer ce bassin par les deux citernes. Le problème du bassin actuellement est qu'il gêne la descente en hélicoptère (le grillage est trop proche, les sangliers se baignent dedans etc..).

Monsieur Vernet : Mais du coup ou s'alimentent les hélicoptères actuellement ? Il faut que l'on se renseigne afin de savoir si le survol des zones est autorisé.

Madame Trouilloux : Le survol du site n'est pas autorisé. Cette modification de la ressource en eau pour le site de TITANOBEL doit faire l'objet d'un porter à connaissance.

Monsieur Beltrando : Quel est l'intérêt d'avoir un bon ratio tonnes par kilomètres ?

Monsieur Roll : Un bon ratio tonnes/kilomètres signifie que nous vendons plus pour un nombre de kilomètres parcourus inférieur et que donc le bilan carbone est meilleur, c'est également plus intéressant d'un point de vue commercial.

Monsieur Odrat : Pouvons-nous avoir des précisions concernant le ratio TF1 ? J'ai repéré deux chiffres qui ne sont pas cohérents, qu'est-ce que cela englobe ?

Monsieur Roll : Le ratio TF1 dépend du nombre d'heures travaillées et du nombre de jours d'arrêts. Le TF1 est plus important en 2021 car il y a eu un grave accident de la route avec ITT.

Monsieur Recous : La carrière ne va-t-elle pas créer de nouveaux risques pour votre site ?

Monsieur Astier : Cela fait partie des choses qui ont été évaluées dans l'EDD, la conclusion est que non, la carrière n'augmente pas le risque.

Monsieur Odrat : Est-il prévu que les deux sites entrent en contact s'il y a un accident sur l'un d'entre eux ?

Madame Simon : Oui, contacter la carrière en cas d'incident est prévu et inscrit dans le POI et il est également prévu qu'eux nous contactent en cas d'accident de leur côté.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES DEPUIS DERNIERE REUNION

Mme TROUILLOUX présente les instructions et les inspections réalisées par la DREAL.

Concernant l'instruction de la mise à jour de l'étude de dangers, une inspection spécifique a été réalisée à ce sujet au printemps. À la suite de cette inspection il a été demandé quelques pièces justificatives sur différents points. Après analyse de ces documents un rapport sera transmis au préfet pour finaliser l'instruction de l'étude de dangers.

Concernant les inspections effectuées sur site, étant donné que le site TITANOBEL est SEVESO seuil haut il est classé comme établissement prioritaire nationale et de ce fait, est contrôlé au moins 1 fois par an par l'inspection.

En 2023, le site a fait l'objet de 3 inspections.

La première en juillet 2023, visait le suivi de l'arrêté de mise en demeure du 15/09/2022 dont le fonctionnement de la sirène PPI. Celle-ci fonctionne de nouveau depuis novembre 2022. Les autres sujets contrôlés ont été les OLD, le système de noyage de l'atelier de fabrication, le timbrage, la sécurité incendie et les ressources en eau.

La mise en place des deux citernes fait actuellement l'objet de discussions avec le SDIS concernant le matériel qui sera utilisé. Il y aura une inspection fin 2024 notamment, en lien avec le porter à connaissance sur les citernes.

Les 2 autres inspections réalisées en novembre 2023 ont concerné les dispositions relatives à la protection contre la foudre, ainsi que l'instruction de la notice de réexamen et de l'étude de dangers mise à jour.

Monsieur Vidal : Lors de la dernière réunion nous avons parlé des intrusions de sangliers par la clôture, ou en êtes-vous sur ce sujet ?

Monsieur Roll : C'est la deuxième « clôture à vache » qui subit des dégradations à cause des animaux et des promeneurs.

Monsieur Vidal : Il n'y a pas de caméra ?

Monsieur Roll : Non, c'est trop loin, nous n'avons pas les moyens de mettre des caméras dans toute la forêt. Nous avons fait un signalement en gendarmerie mais ça n'a pas donné suite.

Madame Simon : Il n'y a jamais eu d'intrusion dans la zone pyrotechnique qui a une clôture de type « sureté ». Les gens ne prennent pas au sérieux la seconde clôture.

Monsieur Roll : Le coût d'entretien de cette clôture est élevé.

Monsieur Beltrando : Quelle est la longueur de la deuxième clôture ?

Monsieur Roll : Ça représente environ deux heures de marche.

Monsieur Recous : Le bassin se situe-t-il dans l'enceinte du site ?

Monsieur Roll : Il se situe en limite de carrière. Il s'agit bien de notre terrain mais il est en dehors de la zone pyrotechnique.

Monsieur Vernet : Les citernes se situent en limite de zone 5 et au plus près de la route. Y a-t-il des citernes au-delà du premier portail ?

Monsieur Vidal : Il y a des normes précises à respecter.

Monsieur Roll : Oui, c'est pour cela que nous consultons les pompiers avant de les acheter.

Monsieur Vidal : Les citernes ne seront-elles pas positionnées un peu loin du site ?

Monsieur Roll : C'est intentionnel, en effet il faut que la récupération d'eau soit en dehors de la zone de danger afin d'assurer la sécurité des pompiers.

Monsieur Vernet : Suite à un exercice PPI nous avons eu des problèmes d'échanges.

Madame Trouilloux : Lors de l'exercice, la sirène PPI était hors-service donc Titanobel a appelé les différentes sociétés se trouvant à proximité de la Z5 et il a été constaté que beaucoup ne répondaient pas. Le simple appel n'est donc pas suffisant. Dans le cas où il y aurait de nouveau un dysfonctionnement de la sirène PPI, il faudra que l'exploitant trouve un moyen transitoire pour avoir un autre système de sirène efficace et peut-être se rapprocher de la mairie de Mazaugues pour utiliser la sirène SAIP de la commune.

Madame Simon : Nous allons déployer une application appelée « post-hit » sur laquelle il est possible de paramétrer 100 numéros à appeler automatiquement en cas d'incident.

Madame Trouilloux : Le dispositif FR-Alerte permet également d'envoyer une notification sur les téléphones portables dans des zones prédéfinies.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 10h50.

Monsieur Charbel ABOUD,



Président de la CSS

TITANOBEL – Dépôt de Mazaugues

Réunion de Commission de Suivi de Site du 23 février 2024



Informations de la CSS (conformément à l'art. D125-31 du Code de l'environnement) et instruction gouvernementale du 6 novembre 2017)

- 1. Bilan annuel d'exploitation du site (2022)**
- 2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)**
- 3. Modification (s) du Plan d'Opération Interne**
- 4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe**

TITANOBEL – Dépôt de Mazaugues

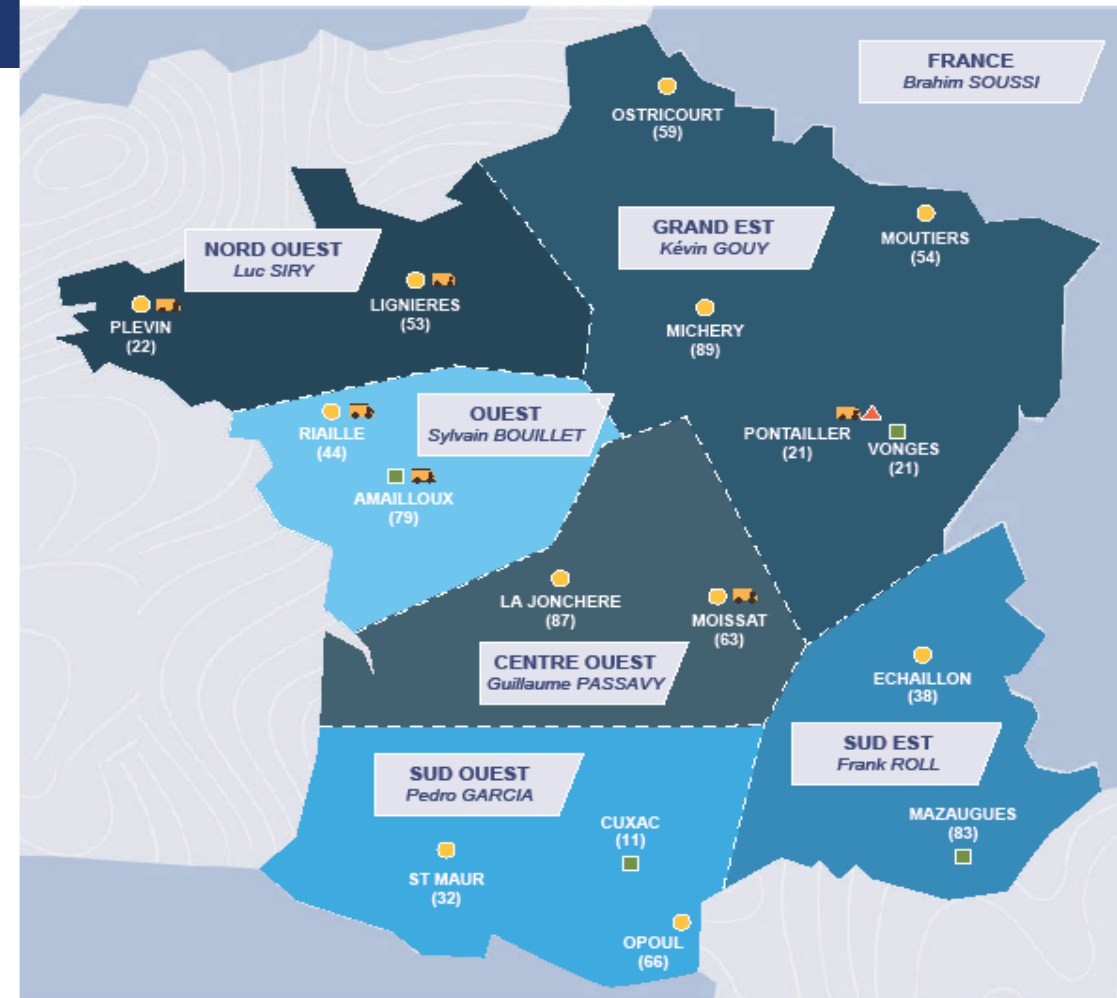
Réunion CSS du 23/02/2024

Préambule

Le groupe TITANOBEL fait partie, depuis le 29/04/2022, du groupe australien INCITEC PIVOT

LIMITED spécialisé dans les fertilisants et les explosifs, à travers la société DYNO NOBEL.

En France métropolitaine, le dépôt de Mazaugues est rattaché au secteur Sud-Est de TITANOBEL, à l'intérieur du réseau commercial France divisé en 6 secteurs.



- ▲ Siège social - Dépôt de distribution - Site de fabrication
- Dépôt de distribution - Site de fabrication
- Dépôt de distribution
- 🚚 Fabrication sur site et repompage

1. Bilan annuel d'exploitation du site (2022)

1.1 Activité du site de Mazaugues

1.2 Bilan annuel du SGS

1.3 Compte rendu des incidents, accidents et exercices d'alerte

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction de risques

1.5 Mention des décisions individuelles visant les installations

1.1 Activité du site de Mazaugues

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

■ Maitrise des procédés et d'exploitation :

- **respect de la zone coupe-feu et débroussaillage/coupe de l'herbe du site et de ses abords,**
- **ensemble des contrôles réglementaires réalisés : vérifications périodiques des moyens de lutte contre l'incendie, des installations électriques, des équipements mécaniques, des dispositifs de protection contre la foudre,...**
- **contrôle permanent du respect du timbrage des dépôts d'explosifs et détonateurs et de l'intégrité des emballages (gestion de stocks avec utilisation de logiciels informatiques, inventaires réguliers),**
- **maintenance des installations fixes et des véhicules de distribution selon les plans qualité mis en place.**

1.2 Bilan annuel du SGS

- Formations et recyclages conduits du personnel en 2022 :

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

- Formations et recyclages conduits du personnel en 2023 :

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

- Quatre réunions annuelles internes de formation continue à la sécurité ont été conduites respectivement en 2022 et en 2023 au cours desquelles ont été abordées :
 - bonnes pratiques de prévention des accidents majeurs,
 - commentaires sur les résultats sécurité et les fiches de dysfonctionnement,
 - commentaires sur les MMR (Mesures de Maîtrise des Risques) et le retour d'expérience interne et externe,...
 - sensibilisation à la sécurité au travail et au port des EPI,
 - rappel des consignes de sécurité du site,
 - rappel des procédures sûreté (sur site, sur route et en clientèle),
 - commentaires sur les plans de prévention sur site client,
 - point qualité.

1.2 Bilan annuel du SGS

- Contrôle du SGS:

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

- INCIDENTS/ACCIDENTS - 2022:

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

- INCIDENTS/ACCIDENTS – 2023

Données non communicables

1.2 Bilan annuel du SGS

- Conformément aux dispositions prévues dans le SGS, et dans le cadre de la communication sur le retour d'expérience, le personnel du site de Mazaugues a été informé des accidents et incidents survenus dans l'ensemble de TITANOBEL :

Données non communicables

1.3 Comptes-rendus des incidents transport et exercices d'alerte

- Incidents transport :

Données non communicables

- Exercices d'alerte:

Données non communicables

1.4 Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

- **Réalisés en 2022:**

Données non communicables

1.4 Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

- Réalisés en 2023:

Données non communicables

2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)

Données non communicables

3. Modification du Plan d'Opération Interne

Données non communicables

4. Modification du Plan d'Opération Interne

Données non communicables

4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe

Données non communicables

Questions?

TITA  *NOBEL*

DYNO[®]

Dyno Nobel